



MAIRIE DE RIGNIEUX LE FRANC

5 RUE DE L'EGLISE

01800 RIGNIEUX LE FRANC

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune RIGNIEUX LE FRANC
se réunira, en séance ordinaire le 28 janvier 2026, à 20 heures 30.

Objet de la réunion

- Service Enfance et Jeunesse : reconduction de la convention Territoriale Globale entre la collectivité et la CAF de l'Ain
- Adoption de la convention relative au service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme (Service ADS) avec la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain (CCPA)
- Approbation du Pacte Financier et Fiscal 2020-2026 avec la CCPA
- Revalorisation des tarifs des locations de la Salle des Fêtes
- Demande des fonds de concours de la CCPA pour les travaux de la Salle des Fêtes
- Questions diverses

Fait A RIGNIEUX LE FRANC, le 23 janvier 2026

Le Maire